

De la détermination dans la continuité

René Fréchette, nouveau coprésident syndical

C'est un homme déterminé, positif et capable de s'inspirer de ses expériences passées pour aller de l'avant, que l'APSAM a rencontré à l'occasion de sa nomination à titre de coprésident syndical de l'association. Quelque peu réservé au premier abord, son regard s'anime lorsque l'on aborde le paritarisme. « Je suis un fervent partisan du paritarisme en santé et en sécurité du travail », dit-il. « L'APSAM a prouvé depuis plus de 20 ans que la formule du paritarisme fonctionne et qu'elle donne des résultats », ajoute-t-il. « C'est la meilleure façon de sortir la santé et la sécurité des relations de travail. »

René Fréchette observe le travail de l'APSAM depuis sa création. Pendant 12 ans, il a été coordonnateur du secteur des Transport au SCFP et conseiller syndical à la section locale 1983 (Syndicat des chauffeurs d'autobus, des opérateurs de métro et des services connexes au transport de la STCUM, aujourd'hui la STM). Il a pris part, entre autres, aux travaux relatifs au poste de travail des chauffeurs d'autobus, principalement en ce qui a trait au siège des chauffeurs d'autobus (le siège Recaro). Depuis 14 ans, il est conseiller syndical dans le secteur municipal, et coordonnateur de ce même secteur depuis sept ans.

Ces deux dernières années, il était membre du conseil d'administration de l'APSAM. À titre de coprésident syndical, il situe son mandat dans la continuité et la détermination à atteindre des résultats. La continuité, il la voit dans la poursuite et la réalisation du plan stratégique 2007-2010 de l'association. La détermination s'observera dans l'atteinte des objectifs de l'association.

René Fréchette souscrit pleinement aux efforts de l'APSAM pour développer son expertise dans le domaine de la santé psychologique. « L'expertise que nous allons acquérir nous aidera à développer des outils pour notre secteur. » Il ajoute : « Toutes les décisions seront prises de façon paritaire et, en bout de ligne, la problématique de la santé psychologique au travail sera plus claire pour tous ; les moyens pour prévenir la détresse psychologique le seront aussi. »

Deux autres priorités retiennent son attention : la prise en charge de la santé et de la sécurité par les municipalités de petite taille et la sensibilisation des jeunes travailleurs et travailleuses qui entrent sur le marché du travail. « Nous allons encourager les regroupements des petites municipalités qui, en raison de leur taille, manquent de moyens pour réaliser cette prise en charge. » René Fréchette s'attarde ensuite aux jeunes qui sont trop souvent victimes d'accidents. Bien qu'il s'exprime calmement, on sent que cette problématique le touche. Il parle de formation et d'information à donner à ces jeunes travailleurs et travailleuses et on devine qu'il souhaite que le secteur municipal s'occupe des jeunes avec efficacité et célérité.

Avant de conclure l'entrevue, René Fréchette ajoute une autre priorité à son mandat : celle de faire connaître l'APSAM dans tout le secteur municipal. « Les conseillers de l'APSAM font déjà un travail remarquable à cet effet, souligne-t-il. Nous devons cependant saisir toutes les occasions pour rejoindre nos clientèles, ajoute-t-il. » Il donnera lui-même l'exemple en prenant soin d'inviter l'APSAM à tous les événements du SCFP où l'on retrouvera des clientèles du secteur municipal.

Voilà donc le plan d'action de René Fréchette, plan qui s'ajoutera à ses fonctions de coordonnateur du secteur municipal au Syndicat canadien de la fonction publique. C'est un travail qui le met en relation avec des délégués syndicaux provenant de onze régions, toutes représentées au conseil général du conseil provincial du secteur municipal. René Fréchette sera sans aucun doute fort occupé. Avec la détermination qu'il affiche, nul doute que la santé et la sécurité continueront à faire des progrès sous le signe du paritarisme.



M. René Fréchette